



FORUM D'OC DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Oustau de Prouvènço-Ostau de Provença. 8 bis, av. Jules Ferry.

13100 Aix en Provence

contactforumdoc@gmail.com forumdoc.org/fr/

A MESDAMES ET MESSIEURS LES CANDIDAT(E)S

aux élections nationales de 2022

24 QUESTIONS SUR L'AVENIR DES LANGUES RÉGIONALES DE FRANCE

d'après la liste établie pour le Forum d'Oc par Michel Feltin-Palas, journaliste à l'Express

Les réponses sont à envoyer par courrier ou courriel à l'adresse du Forum d'Oc

LA QUESTION ESSENTIELLE	OUI	NON
1. Etes-vous prêt(e) à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer l'avenir des langues dites régionales ?		
LA CHARTE EUROPÉENNE DES LANGUES RÉGIONALES ET MINORITAIRES	OUI	NON
2. Vous engagez-vous à ratifier la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires ?		
ENSEIGNEMENT IMMERSIF	OUI	NON
3. Pour assurer la sécurité juridique de l'enseignement immersif, vous engagez-vous à modifier l'article 75-1 de la Constitution en y ajoutant ce membre de phrase : « L'enseignement immersif en langues régionales est conforme à la Constitution » ?		
4. Vous engagez-vous à développer l'enseignement immersif en langues dites régionales ?	OUI	NON
LES AUTRES TYPES D'ENSEIGNEMENT	OUI	NON
5. Vous engagez-vous à ce que, dans les régions où se pratique une langue dite régionale, toutes les écoles consacrent des heures d'enseignement de l'histoire et de la culture locales ?		
6. Vous engagez-vous à ce que, dans chacune de ces régions, une initiation à la langue dite régionale soit proposée obligatoirement à tous les élèves dans toutes les écoles maternelles et élémentaires conformément à la loi Molac récemment votée ?	OUI	NON
7. Vous engagez-vous à ce que, dans toute la France, les écoles apportent aux élèves de vraies notions de culture linguistique ?	OUI	NON
8. Vous engagez-vous à ce que, dans toutes les écoles de France, les élèves apprennent que des écrivains français ont écrit dans d'autres langues que le français, et notamment que Frédéric Mistral a obtenu le prix Nobel de littérature pour une œuvre en langue d'oc	OUI	NON
9. Vous engagez-vous à augmenter significativement le nombre de postes ouverts au CAPES, à l'agrégation « langues de France » et au concours de recrutement spécial « langue régionale » des professeurs des écoles ?	OUI	NON
10. Dans les régions où une langue régionale est en usage, vous engagez-vous à instaurer une épreuve à option bonifiante de langue régionale à tous les examens et à tous les concours de la fonction publique ?	OUI	NON
CULTURE	OUI	NON
11. Dans les territoires où se pratique une langue dite régionale, êtes-vous prêt(e) à imposer sur chaque antenne de France Bleu et de France 3 un quota minimum d'émissions en langue dite régionale ?		
12. Dans ces mêmes territoires, êtes-vous prêt(e) à imposer à France Bleu et à France 3 un quota minimum d'émissions en français sur les langues dites régionales ?	OUI	NON
13. Dans les médias nationaux, êtes-vous prêt(e) à imposer un quota minimum d'émissions en français sur les langues dites régionales ?	OUI	NON
14. Dans les médias nationaux, êtes-vous prêt(e) à imposer un quota minimum de chansons en langues dites régionales (comme c'est le cas pour la musique classique) ?	OUI	NON
15. Vous engagez-vous à ce que, dans chaque région où se parle une langue dite régionale, une télévision et une radio publique émettent exclusivement dans cette langue dite régionale ?	OUI	NON
16. Etes-vous prêt(e) à créer une « Cité des langues de France » comme il existe une « Cité internationale de la langue française » à Villers-Cotterêts ?	OUI	NON

17. Les acteurs culturels qui emploient les langues dites régionales disposent d'un marché plus réduit que les artistes qui emploient la langue française. Etes-vous prêt(e) à augmenter significativement les subventions allouées aux artistes s'exprimant dans une langue dite régionale pour compenser ce handicap ?	OUI	NON
18. Etes-vous prêt(e) à accorder aux éditeurs, aux producteurs et aux organisateurs de festivals qui promeuvent els langues dites régionales des subventions spécifiques pour compenser ce handicap ?	OUI	NON
VISIBILITÉ DANS L'ESPACE PUBLIC 19. Vous engagez-vous à ce que, dans les régions où se parle une langue dite régionale, la signalétique dans l'espace public et les bâtiments publics soit systématiquement rédigée en français et en langue dite régionale ?	OUI	NON
RECENSEMENT 20. Etes-vous prêt(e) à demander à l'INSEE de poser des questions sur le nombre de locuteurs des langues dites régionales chaque année lors du recensement, afin de mesurer l'efficacité des politiques linguistiques et, éventuellement, de les corriger ?	OUI	NON
POLITIQUE 21. Aujourd'hui, les langues dites régionales sont isolées au sein du Ministère de la Culture, qui s'en occupe très peu. Etes-vous prêt(e) à créer un Ministère des Langues de France, de telle sorte qu'un ministre s'occupe à temps plein de ce dossier et soit tenu d'en rendre des comptes ?	OUI	NON
22. Vous engagez-vous à autoriser les délibérations des assemblées locales en langue dite régionale si les membres de l'assemblée le souhaitent ?	OUI	NON
GLOTTOPHOBIE ET ACCENTS RÉGIONAUX Aujourd'hui, il est rare qu'une personne s'exprimant avec un accent régional ait accès à certains métiers ayant une forte visibilité, qu'il s'agisse du journalisme audiovisuel, du cinéma, du monde des affaires, de l'Université... 23. Vous engagez-vous à faire adopter la proposition de loi du Député Christophe Euzet, déjà votée par l'Assemblée Nationale, consistant à ajouter les accents parmi les discriminations réprimées par le code pénal ?	OUI	NON
24. Le CSA dispose d'un « baromètre de la diversité » comprenant 7 critères : catégorie professionnelle, sexe, origine perçue, handicap, âge, précarité, lieu de résidence. Vous engagez-vous à ajouter les accents à cette liste afin d'obliger les chaînes de télévision et de radio à respecter la diversité des accents dans leurs journaux et leurs émissions ?	OUI	NON

**NOUS NOUS ENGAGEONS À COMMUNIQUER AU PUBLIC VOS RÉPONSES
(OU NON-RÉPONSES) OBTENUES 8 JOURS AVANT LES SCRUTINS
PAR LES DIVERS RÉSEAUX DU FORUM D'OC**

**Nous remercions par avance tou(te)s les candidat(e)s
qui auront bien voulu répondre à ce questionnaire.**

Le Forum d'Oc de Provence-Alpes-Côte d'Azur, constitué à l'initiative des plus importantes fédérations de langue et culture régionales, dont le Félibrige et l'Institut d'Etudes Occitanes, regroupe à cette heure 584 associations, collectivités territoriales, entreprises, élus, groupes artistiques, responsables culturels et sportifs, etc. (voir leur liste sur le site). Il se consacre à la promotion du provençal, de l'alpin et du niçois, qui sont les expressions de la langue d'oc ou langue occitane dans notre région.